

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Soins à domicile – coordination des soins, enjeux socio-sanitaires, connaissance du réseau et promotion à la santé

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3010.F.25 Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master
 Année académique : 2025-2026 Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème} Crédits ECTS : 5

Type : ☐ Module obligatoire ☒ Module à option obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : Avoir validé 78 ECTS sur les modules théoriques et 24 ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

.....

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

.....

Apprentissages critiques

- Connaître le cadre général (légal, réglementaire, éthique et déontologique) encadrant les prestations d'aide et de soins à domicile, en tenant compte des responsabilités infirmières, des droits des patient.e.s et des familles,
- Adopter une posture professionnelle adaptée lors des soins dans l'environnement des patient.e.s, en créant et maintenant un lien de confiance respectueux, empathique et non jugeant, favorisant la collaboration,
- Analyser des situations cliniques bénéficiant d'un suivi domiciliaire en mobilisant une démarche d'évaluation globale et standardisée, en intégrant les dimensions cliniques, sociales et environnementales,
- Elaborer des plans d'intervention individualisés et interprofessionnels, centrés sur les besoins, les ressources et les préférences des patient.e.s, en tenant compte de la complexité des situations
- Coordonner les soins à domicile avec les différents acteurs du réseau socio-sanitaire (équipe de proximité, ergothérapeute, diététicien.ne, assisant.e social.e, etc.) en assurant la traçabilité et la continuité des soins
- Argumenter et défendre ses choix cliniques et organisationnels lors de restitutions collectives

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Compétences visées☒ **Rôle d'expert-e**

- ☒ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.
- ☒ A6 Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de communicateur-trice**

- ☒ B2 Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.
- ☒ B3 Elles garantissent une documentation complète et systématique de la démarche de soins en assurant la sécurité des patients/clients et la continuité des soins, tout en respectant les dispositions légales sur la transmission des informations écrites
- ☒ B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

☒ **Rôle de collaborateur-trice :**

- ☒ C1 Elles s'engagent et co-construisent, dans le cadre de projets de soins interdisciplinaires et interprofessionnels, à promouvoir et dispenser des soins infirmiers de qualité. Elles veillent au respect des principes éthiques infirmiers et au respect des autres professions de la santé.
- ☒ C2 Elles prennent la responsabilité de la coordination des soins. Elles accompagnent, soutiennent et guident, le cas échéant, les autres membres de l'équipe intraprofessionnelle.

☒ **Rôle de leader**

- ☒ D1 Elles sont responsables des démarches de soins dans le cadre des dispositions institutionnelles et légales
- ☒ D4 Elles dirigent leurs collaborateurs en tenant compte des principes en matière de délégation et évaluent de manière continue leur comportement de leader.

☒ **Rôle de promoteur-trice de la santé**

- ☒ E1 Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.

☒ **Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

- ☒ F3 Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérientiel des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.

☒ **Rôle de professionnel-le**

- ☒ G2 Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

- Cadre général (légal, réglementaire, éthique, déontologique) des soins à domicile
- Posture professionnelle adaptée aux interventions infirmières dans le contexte domiciliaire
- Différentes fonctions d'infirmière à domicile (infirmière référente, infirmière intervenante, infirmière coordinatrice, infirmière spécialiste clinique, infirmière responsable d'équipe)
- Catalogue des prestations d'aide et de soins
- Processus d'évaluation globale et standardisée (interRAI)
- Elaboration d'un plan d'intervention individualisée, ciblée, interprofessionnelle et considérant les ressources des patients
- Concept de complexité
- Gestion d'une coordination de soins : préparation, réalisation et traçabilité
- Réseau socio-sanitaire genevois

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Table ronde avec d'infirmiers experts du domicile
- Séminaires sous forme de classes inversées nécessitant des activités pédagogiques préparatoires
- Pratique simulée et mise en situation
- Mobilisation de vignettes cliniques élaborés dans le cadre de l'étude FraXity
- Travail personnel encadré
- Travail personnel individuel

L'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'apprentissage est conforme aux recommandations HES-SO [IA HES-SO: Principes directeurs IA 20240422 - VF | HES-SO Numérique](#).

Exigence de fréquentation

La participation active et la présence aux cours, de même qu'aux temps de coordination pédagogique autour du projet sont requises, compte tenu de la nature collaborative et évolutive du projet.

Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours/temps de de coordination pédagogique sous sa propre responsabilité.

Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation**Initial**

L'évaluation initiale du module repose sur un contrôle continu, incluant la remise de travaux écrits réalisés en groupe (30 % de la note finale) ainsi qu'une présentation orale finale collective (70 % de la note finale)

Période :

- Dépôt sur Moodle d'une synthèse écrite de la table ronde, établie en groupe : semaine 9 (10 % de la note finale)
- Dépôt sur Moodle d'un compte rendu d'une coordination de soins, établi en groupe : semaine 13 (10 % de la note finale)
- Dépôt sur Moodle d'une vignette emblématique avec des préoccupations domiciliaires, construite par un groupe d'étudiant.e.s sur la base d'une situation vécue personnellement ou professionnellement : semaine 25 (10 % de la note finale)
- Examen oral collectif en présentiel : semaine 27 (70 % de la note finale)

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : Examen oral individuel en présentiel
- Période : semaine 36-37

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Busnel, C., Ashikali, E.-M., Mastromauro, L., & Ludwig, C. (2024). *Accompagnement dans un itinéraire de vieillissement en santé : Guide à l'attention des professionnels de la santé et du social*. <https://doi.org/10.26039/2QX9-R119>

- Busnel, C., Marjollet, L., & Perrier-Gros-Claude, O. (2018). Complexité des prises en soins à domicile : Développement d'un outil d'évaluation infirmier et résultat d'une étude d'acceptabilité. *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, 4(2), 116-123. <https://doi.org/10.1016/j.refiri.2018.02.002>
- Direction Générale de la Santé. (2023). *L'essentiel sur les droits des patients*. République et canton de Genève. <https://amge.ch/app/wp-content/uploads/Brochure-Lessentiel-sur-les-droits-des-patients.pdf?redirect=no>
- Gouveia, A. (2019). Revue Médicale Suisse : Soins de transition entre l'hôpital et l'ambulatorio : Risques, interventions et nouvelles perspectives. *Revue Médicale Suisse*, 15(634), 156-158. La Revue Médicale Suisse. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2019.15.634.0156>
- Interprofessional Education Collaborative. (2023). *Core Competencies for Interprofessional Collaborative Practice—Preliminary Draft Revisions 2023*. [https://www.ipecollaborative.org/assets/core-competencies/IPEC_Core_Competencies_2023_Prelim_Draft_Revisions%20\(2023-04-12\).pdf](https://www.ipecollaborative.org/assets/core-competencies/IPEC_Core_Competencies_2023_Prelim_Draft_Revisions%20(2023-04-12).pdf)
- InterRAI. (2025). *interRAI | Improving Health Care Across The Globe*. interRAI / Improving Health Care Across The Globe. <https://interrai.org/>
- Loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile (LSDom), K106 (2008). <https://www.lexfind.ch/tolv/179674/fr>
- Loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile (LORSDom) (12263), K 1 04 (2021). <https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/L12263.pdf>
- Observatoire suisse de la Santé. (2025). *Recours aux soins à domicile*. Recours aux soins à domicile / Obsan. <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/obsan/recours-aux-soins-a-domicile>
- Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). (2025). *Proches aidants*. Proches aidants. <https://www.bag.admin.ch/fr/proches-aidants>
- Spitex. (2025). *Aide et soins à domicile Suisse—Home*. Aide et soins à domicile Suisse - Home. <https://www.spitex.ch/Politique/PzYQU/>
- World Health Organization. (2020). *Decade of Healthy Ageing : Plan of Action*. <https://www.who.int/publications/m/item/decade-of-healthy-ageing-plan-of-action>
- World Health Organization. (2024). *Integrated Health Services*. <https://www.who.int/teams/integrated-health-services>

7. Responsable(s) de module

Responsable : Marie Sarah COUVEZ, maître d'enseignant

Equipe pédagogique :

Jorge AZEVEDO, chargée de cours
Khaled BELABDI, chargé de cours
Michaël CENNAMO, chargé de cours
Pre Catherine LUDWIG, professeure

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Zecca Walter
Co-responsable de filière